

OPTION CINEMA ET AUDIOVISUEL (C.A.V.)



OPTION CINEMA ET AUDIOVISUEL

lire, analyser, concevoir ...
des images !

✓ Activités

L'enseignement C.A.V. comprend 3 heures hebdomadaires réparties en :

- 1 heure d'histoire du cinéma ;
- 1 heure d'enseignement des écritures cinématographiques ;
- 1 heure de pratique (tournage, montage qui nécessitent le recours aux nouvelles technologies).

Les élèves sont d'abord initiés par de courts exercices, puis en première/terminale, ils écrivent et réalisent un court-métrage.

✓ Recrutement / Profil

L'option est ouverte à titre d'option facultative à tous les élèves de seconde. En première et terminale sont acceptés en priorité les élèves ayant suivi l'option en seconde.

La capacité d'accueil étant limitée (environ 15 places), on attend des élèves qu'ils soient :

- intéressés par tout ce qui concerne le cinéma ;
- prêts à travailler en équipe;
- capables de fournir un travail régulier et autonome.

✓ Trois bonnes raisons de choisir l'option CAV

- La découverte des grands classiques du cinéma.
- Le développement d'un regard critique sur la production audiovisuelle.
- Le développement des qualités artistiques.

✓ Les nouveautés...

- La mise en place d'un ciné-club gratuit et ouvert à tous, une fois par mois.
- L'ouverture d'une option obligatoire C.A.V., et réservée à la section littéraire, est envisageable dans un proche avenir .



LYCÉE MAURICE GENEVOIX

1, Av. de la Grenaudière
BP-30 45147 Ingré Cedex

Téléphone : 02 38 78 77 76
Télécopie : 02 38 78 77 65

E-Mail : lyc-genevoix-ingre@ac-orleans-tours.fr
<http://etab.ac-orleans-tours.fr/lyc-mgenevoix-ingre>